

DECRET N° 2013/290 DU 04 SEPT 2013
 portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration
 de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT
 CORPORATION.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu la loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;
- Vu le décret n° 2010/328 du 18 octobre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n° 2010/329 du 18 octobre 2010 portant approbation des statuts de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n° 2011/191 du 27 juin 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **BALLA Richard** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé membre représentant du Ministère de l'Eau et de l'Energie au sein du Conseil d'Administration de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 04 SEPT 2013

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

